

Cahier des charges de la mission nationale Surveillance et prévention des infections associées aux dispositifs invasifs

La réduction des risques infectieux associés aux actes invasifs est un des 3 axes du programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS). Les dispositifs intravasculaires (DIV) sont très utilisés dans les établissements de santé (ES), et concernaient 29% des patients hospitalisés lors de l'enquête de prévalence des infections associées aux soins (IAS) 2012, dont 70 % de cathéters veineux périphériques (CVP). Les bactériémies nosocomiales sont majoritairement liées aux infections sur cathéters veineux : 33% sur cathéters veineux centraux (CVC) et 8% sur CVP. Avec l'évolution de la prise en charge des patients, l'utilisation et l'entretien des CVC [notamment cathéters à chambre implantable (CCI), cathéter central inséré par voie périphérique (PICC)] sont partagés par différents professionnels de santé [ES, établissements médico-sociaux (EMS) et ville] rendant nécessaire de mieux documenter et prévenir ces risques tout au long du parcours de santé du patient.

Missions

Mission prioritaire

Sur la thématique « Surveillance et prévention des infections associées aux dispositifs invasifs » :

- Surveillance épidémiologique des infections associées aux DIV ;
- Prévention :
 - Evaluation des pratiques de prévention des infections associées aux DIV ;
 - Expertise, conseil en prévention ;
 - Identification des besoins en formation, en communication, en nouvelles recommandations.

Autres missions

Des enquêtes de surveillance épidémiologique et d'évaluation de pratiques pourront être organisées de manière ponctuelle ou séquentielle sur les infections associées à des dispositifs invasifs non couverts par les autres missions (ex : pneumonies acquises sous ventilation mécanique).

Objectifs

A l'échelon national :

- Suivre l'impact et les indicateurs du PROPIAS ;
- Se situer dans un contexte international ;
- Détecter un risque nouveau dans un contexte d'évolution des prises en charge ;
- Identifier les besoins des professionnels de santé en formation, en communication, en nouvelles recommandations et actions de prévention.

A l'échelon des ES, en lien avec leurs Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPias) :

- Afin de prioriser les actions de prévention et de mesurer leur impact, proposer aux professionnels de santé et aux équipes « supports » [équipes opérationnelles d'hygiène (EOH), équipes multidisciplinaires en antibiothérapie/référents en antibiothérapie) des outils permettant :
 - de détecter et mesurer les événements infectieux graves associés aux DIV à l'échelle de l'ES, ou spécifiques d'un secteur (ex : réanimation, hémodialyse, néonatalogie...);
 - d'identifier les écarts aux bonnes pratiques sur les principaux éléments de prévention de l'infection (évaluation des pratiques, analyse des causes profondes) ;
 - de promouvoir le travail collaboratif entre les différents acteurs (médecins, IDE, EOH, infectiologues, microbiologistes, pharmaciens...);

- de privilégier la mise en œuvre de méthodologies automatisées de recueil des données (interrogation de bases de données : laboratoire, gestion de matériels, administratives, PMSI, logiciels métiers type REA...).

- Proposer aux EOH des outils de communication/formation pour la prévention à destination des professionnels.

Périmètre

Sont concernés :

- tous les DIV : CVC, PICC, CCI, CVP, cathéters de dialyse (cardiologie interventionnelle exclue) ;
- les événements infectieux graves associés aux DIV (bactériémies et leurs localisations secondaires) et infection du site opératoire pour CCI ;
- tous les secteurs des ES dont spécifiquement : réanimation, oncologie, néonatalogie, hémodialyse, hospitalisation à domicile.

Interfaces

Au-delà des interfaces avec les autres missions, prévues dans le cahier des charges général, l'interface se fera avec :

- La mission « Surveillance et prévention des infections associées aux soins et de la résistance bactérienne aux antibiotiques en soins de ville et en secteur médico-social » : surveillance, évaluation (liaison ville/ES : CCI et PICC) ;
- Le signalement (e-SIN, portails des vigilances).

Indicateurs de suivi

- Générer des indicateurs de résultats et des indicateurs de processus, des enquêtes de satisfaction patients (en particulier pour les CCI et PICC).
- Proposer des indicateurs de niveau de complexité variable, pour permettre l'adhésion du plus grand nombre, par la prise en compte de la diversité des activités et des moyens :
 - Allant des taux bruts aux taux ajustés à l'exposition ou aux facteurs de risque (extraction logiciel métier, dossier patient informatisé) ;
 - Associés à des évaluations séquentielles des éléments majeurs de prévention des infections associées aux DIV, dont la pertinence de pose et de maintien, « care bundle », éducation du patient (en particulier pour les CCI et PICC).

Calendrier

La mise en œuvre de la mission DIV pourra être progressive dans son périmètre (types de DIV et secteurs concernés).

Les surveillances nationales actuelles devront être poursuivies jusqu'à leur remplacement progressif par les outils de la nouvelle mission.